

# Compte-rendu comité éducation du 27 septembre 2022

en mairie salle du conseil municipal

Présents :

**Laurence KOBER et Murielle SILVESTRE BRAC**, école maternelle  
Gérard Philippe

**Guénaëlle NGUYEN**, école élémentaire Jean MERMOZ

**Elisabeth CROCHON**, amicale laïque

**Antoine BERNARD**, accueil de loisirs mercredis et vacances ACL

**Nelly ROUGIER**, animatrice du RPE (relais petite enfance)

**Pauline LASALLE**, stagiaire RPE

**Audrey CHAVANNE**, multi accueil Bout'Chou

**Nathalie VEYRE ZORMAN**, responsable enfance jeunesse et vie associative

**Isabelle PIGEON**, adjointe déléguée aux politiques éducatives,

**Carol GAUD**, conseillère municipale référente école maternelle

**Sarah BENALLOU**, conseillère municipale déléguée au CME

**Sarah BOUKALAA**, directrice FRANCASJ

Excusés :

**APE et parents délégués**

**MPT**

**Nathalie LOMBARDO**, conseillère municipale référente école élémentaire

## 1. Point d'étape sur la démarche participative des aménagements extérieurs de l'école élémentaire

Présentation par Hervé FANTON : [cf annexe 1](#)

## 2. Infos et projets de l'année des acteurs éducatifs

**Relais Petite Enfance (RPE):**

- Nouvelle animatrice du RPE dans le cadre de la nouvelle territorialisation avec Eybens et Bressons : Nelly Rougier
- Les ateliers collectifs ont lieu dorénavant tous les 15 jours et dans la salle du 8 mai permettant un accueil d'un plus grand nombre d'enfants et d'assistantes maternelles (des travaux d'aménagement pour le rangement du matériel ont été fait dans l'été par les services techniques).
- Travail sur un projet à l'année avec la compagnie l'insomniente sur le thème du sommeil, de la nuit, des rêves.... L'objectif est de créer, expérimenter et mettre en mouvement un imagier sonore dans les crèches avec un temps de résidence et d'intervention de la cie dans les structures d'accueil. Un spectacle sera également proposé avec une séance pour le RPE et une autre pour Bout'Chou. Une valorisation des réalisations sera par ailleurs organisée dans le cadre de la fête de fin d'année du RPE. Un atelier parent enfants sera par ailleurs mis en place un samedi matin au printemps pour les enfants fréquentant le relais.

**Bout'Chou (multi accueil)**

Souhaiterait pouvoir mettre en place des ateliers de motricité dans la salle Higelin, 1 à 2 séances pendant les vacances scolaires. La demande de salle est à faire parvenir à Sandra Martinese en mairie.

Proposition également de remettre en place à la fin de l'année scolaire les visites de l'école maternelle et de l'accueil de loisirs avec les enfants qui entreront à l'école maternelle. Projet à retravailler en partenariat avec l'école maternelle, l'ACL et le service enfance jeunesse.

Bout'chou serait par ailleurs intéressé de pouvoir développer des liens avec la bibliothèque pour des lectures auprès des tout petits. Prendre contact avec Béatrice Roux, bibliothécaire (contact en mairie ou à la bibliothèque).

### **ACL** (association des centres de loisirs) : **accueil de loisirs des mercredis après-midi et vacances**

Pour les vacances d'automne, la 1<sup>ère</sup> semaine s'organise autour du thème de la motricité et de la mobilité (véo, draisiennes, histobus, trampoline, poney) et la seconde semaine autour du recyclage (messagers du tri, sortie casemate, visite du centre du tri, redonner vie aux jouets).

L'ACL participe également à un projet de réaménagement du parc Hubert Dubedout conduit par la métropole en lien également avec la maison des collines, le CLC et la fédération jeunes et nature (FNE). Cette coopération donnera lieu notamment à la création d'un arboretum et à des affichages ludiques et pédagogiques dans le parc.

**L'amicale laïque** laïque poursuit les ateliers coup de pouce qui concerne cette année 5 enfants. Ils accueillent cette année un 3<sup>ème</sup> bénévole Gérard Robert, en complément des interventions d'Elisabeth Crochon et Martine Donnet.

### **Ecole élémentaire Jean Mermoz**

Les CP-CE1 vont bénéficier de 6 séances à l'île d'amour, les CE1-CE2 vont mettre en place des ateliers jardinage avec l'intervention de l'association Brin d'grelinette et la mise en place d'un bac à compost. La présentation amène l'idée qu'un échange puisse s'organiser avec Bout'chou qui pourrait venir déposer ses déchets compostables avec les enfants.

Projet musique pour les CE1 – CM1 – CM2 avec l'intervention d'une enseignante du conservatoire d'Eybens et un spectacle le 3 février.

Participation également au projet école et cinéma au Meliès, au festival des solidarités en novembre.

En coopération avec les parents d'élèves, une vente d'objets et de gâteau sera organisée au marché de Noël pour financer un projet de classe découverte.

### **Ecole maternelle Gérard Philippe**

Une nouvelle équipe constitue l'école enseignante de la maternelle avec l'arrivée de Muriel Sylvestre Brac suite au départ en retraite de Florence. Louis assure le remplacement en classe de Marjorie durant son arrêt tandis que Laurence assure le relais de la direction de l'école. Le retour de Marjorie est prévu au début de l'année 2023.

Le projet de l'école s'organise cette année autour de la thématique de la ferme avec une visite (en attente de confirmation) d'une ferme, la rencontre avec un éleveur de poulets et un projet de couveuse au sein de l'école. La visite des chèvres de la mairie pourra également s'envisager.

Les enfants travailleront également sur les émotions et auront par ailleurs l'occasion d'aller visiter la caserne des pompiers de St Martin d'Hères.

### **Service enfance jeunesse et vie associative :**

- CMEJ : projet sur les différences (en lien à construire avec l'école élémentaire)
- Réflexion sur des propositions d'action à destination des aînés (cartes de vœux, repas partagé)
- Travail sur la gestion du bruit et des temps calmes : proposition d'orienter la soirée débat sur les rythmes de l'enfant et le sommeil (sujet transversal aux différents âges et qui croise d'autres projets et axes de travail)
- Novembre : souhait de participer au mois de la réduction des déchets (lien avec sortie scolaire ou extrascolaire de l'usine de tri et traitement des déchets), ludimalle, collecte de feutres...
- Jeunesse : poursuivre la construction des continuités avec les partenaires CTG (convention territoriale globale). Après un franc succès des soirées jeunes, nous avons le souhait de développer plus spécifiquement cette année la structuration des permanences accueil jeunes (PAJ) qui se déroulent les vendredis de 17h à 18h30 pour les jeunes à partir du collège. Ainsi, des rencontres avec des acteurs jeunesse ponctueront les permanences (prochainement rencontre de la maison des adolescents, espace d'écoute d'accueil et de soutien), la valorisation des projets des jeunes seront mis en avant ainsi que des actions à construire avec des partenaires (ex : fresque du climat)  
Une présentation des partenaires jeunesse pourra également possiblement s'envisager au cours des comités éducation.

## **3. Politique éducative locale**

### **Document d'information sur les avancements PEdT**

L'une des perspectives du PEdT (projet éducatif de territoire) visait à préciser les motivations ayant mené les acteurs éducatifs à proposer l'organisation des rythmes scolaires telle qu'elle est proposée à Poizat des choix et à en expliciter les arguments.

*Cf annexe 2 courrier PEL*

Après échange sur le courrier, un envoi aux familles sera envisagé par l'intermédiaire des écoles.

Un document synthèse sera également préparé en vue d'être affiché sur les entrées des écoles et du CSCS.

### **PEL : Projet Educatif Local**

Dans la continuité du PEDT (projet éducatif de territoire), la dynamique inter partenariale de la politique éducative va se poursuivre cette année avec plusieurs groupes de travail en perspective : petite enfance, jeunesse, intergénérationnel et solidarité, plan mercredi et extrascolaire.

Un retour sur ces groupes de travail sera proposé au fur et à mesure lors des comités éducation et une synthèse globale sera organisée lors du comité de pilotage final qui aura lieu à l'aboutissement des ces différents groupes de travail.

**Prochain comité consultatif éducation :**

**Mardi 2022 à 18h30** salle du conseil

Objet : Infos de rentrée

Nous espérons que la rentrée s'est bien déroulée pour vous et vos enfants.

Par ce courrier, nous souhaitons mettre en avant les perspectives ayant été programmées l'an dernier, au cours de l'évaluation du PEdT, en lien avec les partenaires éducatifs (parents délégués et APE, école, service enfance jeunesse, associations)

Les services et l'équipe municipale se tiennent disponible pour tous renseignements complémentaires et vous souhaitent une très belle année à Poisat.

Isabelle Pigeon, adjointe aux politiques éducatives  
Ludovic Bustos, maire de Poisat

## PEdT

Dans le cadre de l'évaluation du Projet Educatif de Territoire (PEdT) mené courant 2022, les partenaires éducatifs ont eu l'occasion d'échanger sur les rythmes de l'enfant et l'organisation des temps scolaires et périscolaires.

### **Pourquoi le choix d'une semaine organisée sur 5 matinées ?**

Plusieurs arguments ont motivé le choix d'une reconduction de l'organisation de la semaine des enfants sur 4,5 jours :

- Proposer des journées moins chargées, pour de meilleures conditions d'apprentissage des enfants ;
- Répartir les temps de classe sur la semaine et privilégier les matinées pour les apprentissages fondamentaux quand les enfants sont plus attentifs ;
- Garantir à tous l'accessibilité à certains temps d'accueil et leur gratuité : temps relais jusqu'à 16h30 et passerelles avec les associations locales impliquées dans le PEdT ;
- Proposer des activités éducatives de qualité, contribuant à l'épanouissement et au développement des enfants. Les activités périscolaires et extrascolaires développent des compétences transversales d'ordre cognitives, sociales et socio-affectives. Elles complètent les activités scolaires et renforcent les apprentissages ;
- Poursuivre la qualification et la fidélisation des personnels d'animation pour un encadrement de qualité favorisant la continuité éducative entre les projets des écoles et des accueils de loisirs.

### **Pour aller plus loin dans la réflexion...**

Pour approfondir le sujet, vous trouverez sur le site un article complémentaire intitulé « [Pour un débat apaisé sur les rythmes éducatifs](#) » :

À noter que l'organisation sur 4,5 jours reste le cadre de la loi.

### **Les spécificités de Poisat**

L'organisation de la réforme des rythmes scolaires de 2013 a été réfléchi par l'ensemble des acteurs éducatifs (école, service enfance jeunesse, parents, associations, élus). Leur ambition était de répondre au mieux aux besoins et rythmes des enfants.

Elle est prévue de manière à :

- Établir des horaires décalés, entre la maternelle et l'élémentaire, pour faciliter l'organisation des familles ayant des enfants scolarisés sur les deux écoles ;

- Proposer un temps scolaire conséquent en élémentaire le matin, temps plus propice à la concentration. Les matinées de 3h sont entrecoupées de 2 récréations de 15 minutes pour permettre 3 séquences d'apprentissage de 1 heure ;
- Aménager une pause méridienne de 2 heures pour proposer un temps de qualité qui favorise les plaisirs de la table, l'implication de tous dans le collectif, une démarche citoyenne (tri sélectif, participation des enfants à la vie quotidienne...), l'aménagement d'un temps calme avant le retour en classe ;
- Proposer les après-midis des jeux libres et des activités favorisant l'ouverture culturelle, artistique, sportive, scientifique ou citoyenne (temps relais, ateliers découverte, ateliers libres, activités associatives) ;
- Mettre en place des passerelles entre le service enfance jeunesse et les associations pour favoriser la continuité des activités de l'enfant.
- Poursuivre le travail de concertation entre les acteurs éducatifs.

### **Les objectifs du PEdT de la rentrée 2022-2023**

Afin d'affiner la prise en compte des rythmes de l'enfant, 3 axes vont être approfondis par les équipes éducatives :

- Améliorer l'organisation de temps calmes au cours de la pause méridienne et favoriser la transition du retour en classe en début d'après-midi ;
- Réguler le bruit pour un meilleur confort durant les temps collectifs : achat d'un sonomètre, mobilier acoustique, développement d'outils pédagogiques (casque antibruit, jeux, sensibilisation...) ;
- Mettre en place une aide aux leçons (cf. paragraphe ci-après).

La demande de certains parents de disposer d'un accueil du matin en élémentaire a été analysée. L'amplitude d'accueil est déjà conséquente (jusqu'à 18 h 30). La commune connaissant par ailleurs des contraintes organisationnelles et financières, elle ne mettra pas en place de temps relais le matin en élémentaire.

Néanmoins, pour accompagner les familles dans leurs besoins de garde, deux pistes sont proposées :

- Favoriser la mise en lien des parents pour faciliter l'entraide entre familles (APE, service enfance jeunesse) ;
- Mettre à disposition des contacts de service de garde à domicile sur [le site de la ville](#).

### **Nouveau projet : l'aide aux leçons**

Enfin, dans le cadre des attentes recensées auprès des parents lors du PEdT, un nouveau projet d'aide aux leçons est expérimenté depuis la rentrée de septembre 2022.

- Il s'agit d'un temps de réalisation des « devoirs » mené par les enfants en autonomie (travail oral, lecture, recherche, leçon à revoir, poésie...)
- Il est encadré par une animatrice. Celle-ci intervient également en BCD sur les temps scolaires
- Il se déroule en petit groupe de 8 enfants maximum, pour favoriser le calme, l'individualisation et la mise en confiance
- Les enfants sont volontaires pour y participer et peuvent accéder aux activités libres après leurs leçons.
- L'action a lieu en période scolaire **les mardis de 17h30 à 18h30** au CSCS pour les enfants du CP au CM2 inscrits à l'atelier libre (auprès de l'accueil du service enfance jeunesse).
- **Les objectifs :**  
Prendre en compte le rythme de l'enfant  
S'inscrire dans une continuité éducative avec la famille et l'école  
Développer l'autonomie de l'enfant  
Favoriser le plaisir d'apprendre

## **Comment m'impliquer dans la vie éducative ?**

- Si vous souhaitez contribuer aux réflexions locales menées sur la politique éducative de Poizat, vous pouvez participer aux **comités éducation** ayant lieu chaque trimestre.  
Pour recevoir les invitations et comptes rendus, vous pouvez en faire la demande à [coordination.cscs@ville-poisat.fr](mailto:coordination.cscs@ville-poisat.fr)
- Vous avez également la possibilité de venir **participer à la restauration scolaire** (1 parent par période) sur inscription via [restauration@ville-poisat.fr](mailto:restauration@ville-poisat.fr).  
Un retour vous sera demandé sur vos observations concernant l'organisation, la pédagogie, les aspects diététiques et gustatifs.

Pour toute remarque ou questionnement concernant les différents temps de l'enfant, vous pouvez envoyer un mail ou prendre contact avec les acteurs éducatifs concernés (les contacts sont recensés sur le document [« en route pour la rentrée »](#))